

L'EQUIPE D'INTERVENTION

F.R. CONSULTANTS

Que ce soit dans le champ associatif ou des politiques publiques locales, la question du Bien-Etre est au cœur des interventions du cabinet FR Consultants. Il s'appuie pour ce faire sur :

- une expérience ancienne en matière de Développement Social Territorial, d'accompagnement de projets de communes et de structures de l'économie sociale
- le recours à des approches visant à construire des environnements « inclusifs » pour chacun et des pratiques coopératives
- des méthodologies d'accompagnement du changement (prospective, ingénierie sociale et territoriale, formation-action)
- la complémentarité d'expertises et savoir-faire combinant des approches socio-cognitives et territoriales.

IFEN

L'Institut de Formation d'Educateurs de Normandie assure la mise en œuvre de formations qualifiantes, certifiantes et continues (action thématique et formation-action) en direction des professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire.

Nos méthodes de travail visent à promouvoir, valoriser et partager des savoirs, des pratiques et des expériences qui ont des incidences concrètes sur la qualité de vie, la recherche du bien-être des usagers, de leurs familles et des professionnels.

Nos formations-actions en matière de conseil visent à :

- Soutenir le développement, la conduite et l'évaluation des projets d'action sociale
- Développer les compétences individuelles et collectives
- Accompagner l'évolution des organisations et des pratiques de gestion des ressources humaines
- Réaliser ou participer à des travaux d'études, d'expérimentations.

Contact

Eva JORDAN, consultante

eva.jordan1@gmail.com - 06 19 13 88 34

Présentation générale

Dans un contexte d'un nécessaire développement de la participation citoyenne, d'un renforcement des démarches et initiatives participant du vivre ensemble, la problématique du Bien-Etre sur les territoires est paradoxalement encore trop peu abordée. Pourtant, que cela soit dans le cadre des politiques publiques locales ou des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS), elle permet d'imaginer des méthodes alternatives favorisant les pratiques coopératives, la prise en compte de la diversité des besoins, l'inclusion sociale et territoriale, une autre approche de l'évaluation des politiques publiques.

Conscients de cet enjeu d'innovation sociale, le cabinet FR Consultants et l'IFEN ont réuni leurs expertises pour concevoir ensemble un accompagnement formatif. Il s'agit de soutenir les ESSMS et les collectivités territoriales pour qu'ils s'emparent de cet enjeu, de la définition d'une politique de bien-être ou d'un projet associatif inclusif, jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation en passant par l'accompagnement au changement des pratiques.

L'ensemble des offres sont téléchargeables sur les sites internet de l'IFEN et de FR Consultants :

www.ifen-formation.com

www.fr-consultants.com

ACCOMPAGNEMENT A
LA DEFINITION ET AU
LANCEMENT DE
POLITIQUES DE
BIEN-ETRE

OFFRE EN DIRECTION DES
COLLECTIVITES TERRITORIALES

Aide à l'explicitation des attendus d'une politique de Bien-Etre

A qui s'adresse cette intervention ?

Les habitants sont associés tout au long de la démarche et les élus sont au cœur du projet.

MODALITES

La définition d'une politique du Bien-Etre donne une cohérence aux actions de service public et au projet de développement du territoire à court, moyen et long termes.

- la mise en œuvre de politiques du Bien-Etre suppose la conduite d'un processus de changement
- la définition du projet politique passe donc par une réflexion résolument prospective.

DEROULEMENT

L'accompagnement proposé par l'IFEN et le cabinet FRC consiste à :

- ⇒ associer les élus à la définition d'une **vision cible du territoire en termes d'inclusion sociale et de Bien-Etre**
- ⇒ enrichir cette vision dans le cadre d'un rencontre publique participative
- ⇒ valider avec les élus les enjeux et les objectifs de référence d'une politique du Bien-Etre.

Un travail d'analyse documentaire préalable est nécessaire pour que nous puissions animer ces différents temps dans de bonnes conditions.

Mise en place de pratiques coopératives permettant la concrétisation d'une politique de Bien-Etre

MODALITES

La mise en œuvre de politiques de Bien-Etre suppose le **développement de pratiques coopératives concrètes** sur au moins deux points :

- l'inclusion sociale
- la participation.

Ceux-ci doivent se traduire tant d'un point de vue individuel que dans le fonctionnement des collectifs et espaces de vie publique.

DEROULEMENT

L'accompagnement proposé par l'IFEN et le cabinet FRC consiste à associer les « professionnels » à :

- ⇒ la construction d'un diagnostic participatif des pratiques coopératives. Il peut s'appuyer sur la seule expertise des professionnels associés à la réflexion (méthode AFOM). Il peut également prendre la forme d'un « diagnostic en marchant » (associant les élus), réalisé sur les principaux espaces de vie publique « sensibles » (accueil en mairie, CCAS, centres sociaux, établissements scolaires, accueils de jeunes...)
- ⇒ des mises en situation et apports méthodologiques. Ceux-ci permettent à chacun d'identifier et de solliciter les aptitudes coopératives au service de politiques du Bien-Etre.

Notre accompagnement débouche sur l'élaboration partagée d'une charte et/ou d'un plan d'action (à valider avec les élus).

Accompagnement à l'élaboration d'un référentiel d'évaluation pour le pilotage d'une politique territoriale de Bien-Etre

MODALITES

Il s'agit de garantir la prise en compte des enjeux du Bien-Etre par l'ensemble des acteurs d'un territoire, au travers d'un dispositif d'évaluation et de pilotage adapté.

Cela suppose :

- de se doter d'indicateurs sociaux permanents permettant de **mesurer les « effets Bien-Etre »** des politiques mises en œuvre
- d'animer sur cette base des démarches participatives et coopératives d'évaluation
- de faire en sorte que la démarche évaluative serve d'outil de transparence et d'aide à la décision.

DEROULEMENT

En s'appuyant sur les acquis 1 et 2, nous accompagnons les territoires dans :

- ⇒ l'identification des indicateurs sociaux et de Bien-Etre devant faire l'objet d'un suivi dans la durée (en tenant compte des thématiques des champs de politique publiques investis : animation de la vie sociale, prévention/santé...)
- ⇒ l'étude de faisabilité des indicateurs
- ⇒ l'animation d'un temps d'évaluation concertée et très participatif de la situation sur le territoire en terme d'inclusion sociale et de Bien-Etre. Il constitue le point de départ de l'évaluation.

Nous élaborons sur cette base une note d'aide à la décision comportant un ensemble de recommandations. Celles-ci portent, en tant que de besoin, sur les réorientations nécessaires des politiques et dispositifs à l'œuvre sur le territoire pour qu'ils intègrent mieux l'enjeu du Bien-Etre des habitants.